

Alternance : Patrick Devedjian n'est pas favorable à un relèvement des quotas

Alors que le gouvernement travaille à une réforme des formations en alternance, le ministre chargé de la Mise en œuvre du plan de relance, Patrick Devedjian, a indiqué, hier, qu'il n'était pas favorable à une hausse du quota obligatoire de jeunes en alternance, actuellement fixé à 3 % des effectifs pour les entreprises de plus de 250 salariés.

« Le relèvement des quotas risque de ne pas aboutir aux résultats espérés, a-t-il indiqué. Ce qui est plus important est de remplir les quotas actuels. » Lors d'un déplacement sur le campus de Veolia Environnement de Jouy-le-Mortier (Val-d'Oise), Patrick Devedjian a plaidé pour « une graduation des sanctions » afin d'encourager les entreprises à se rapprocher du seuil des 3 % d'alternants. Chargé par le président de la République, Nicolas Sarkozy, de développer les formations en alternance, afin qu'elles concernent 800.000 jeunes en 2015, le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, avait indiqué qu'une des pistes à l'étude était de relever à 5 % le quota obligatoire de jeunes en alternance (« Les Echos » du 7 mai). Patrick Devedjian a, par ailleurs, annoncé hier que « plus de 130.000 personnes avaient bénéficié d'un des dispositifs de soutien à l'emploi à l'alternance financés par le plan de relance pour un montant de plus de 137 millions d'euros ».